ANNONCES LÉGALES

le dauphiné libéré

Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

DROME-ARDECHE
Sylvie Di Giacomo
>> 04 75 79 78 56
Ana Bartel
>> 04 75 72 77 53
LDLlegales26@ledauphine.com
LDLlegales07@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification **obligatoire** SOIT 1.95€ HT/mm colonne

Catherine Vidal
Directrice Annonces Légales
Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com

Laurent Gervasoni
Portable : 06.13.83.11.98
laurent.gervasoni@ledauphine.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

SAINT MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Avis d'appel public à la concurrence

M. Frederic De Azevedo - Président
Maison de l'intercommunalité - 7, rue du Colombier - CS 20063
38162 Saint Marcellin - Tél : 04 76 38 45 48 - Fax : 04 76 38 03 03
mèl : commande.publique@smvic.fr
web : http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr
L'avis implique un marché public
Objet : Support et Services de Logiciel de gestion des activités intercommunales ENFANCE & JEUNESSE
Réference acheteur : 2018F03
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée
Lieu de livraison :
Territoire du sud-Grésivaudan
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Conditions relatives au contrat
Conditions particulières d'exécution : NON
Conditions de participation
Marché réservé : NON
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40% Prix
Remise des offres : 28/09/18 à 16h00 au plus tard.
à l'adresse : St Marcellin Vercors Isère Communauté - Cellule Commande Publique - Maison de l'intercommunalité - 7, rue du Colombier - BP 20063 - 38162 Saint Marcellin - Tél : 04 76 38 45 48
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires :
Il s'agit d'un marché périodique : OUI
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Envoi à la publication le : 28/08/18
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur
http://marchespublics.ledauphine-legales.com

104530800

VILLE DE VALENCE

Avis de publicité

M. Nicolas DARAGON - Maire
Mairie - Place de la Liberté - BP 2119 - 26021 Valence Cedex
Tél : 04 75 79 20 00
mèl : achats@valenceromansagglo.fr
web : http://www.valenceromansagglo.fr/
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : 10 mois
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : LOCATION DE VEHICULE SANS CHAUFFEUR
Réference acheteur : 182166
Type de marché : Fournitures
Procédure : Procédure adaptée
Code NUTS : FRK23
Durée : 10 mois.
Description : La présente consultation concerne la location de véhicules sans chauffeur, pour les différents services de la ville de Valence en 2 lots :
Lot 1 : Location de minibus 9 places et utilitaires légers
Lot 2 : Location de véhicules spéciaux
Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.
Les variantes sont refusées
Quantité/étendue :
Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commandes dont les montants minimum et maximum sont définis comme suit :
Lot 01 montant minimum: 10 000€HT et montant maximum : 80 000€HT
Lot 02 montant minimum : 2 000€HT et montant maximum : 10 000€HT
Lot Nº 1 - LOCATION DE MINIBUS 9 PLACES ET UTILITAIRES LEGERS
Quantité/Etendue : Montant minimum 10 000€ HT et montant maximum 80 000€ HT
CRITERE DE JUGEMENT : Le prix pondéré à 70 % et délais de remplacement du véhicule en cas de panne 30 %
Lot Nº 2 - LOCATION DE VEHICULES SPECIAUX
Quantité/Etendue : Montant mini : 2 000€HT et montant maximum : 10 000€HT
Critère de jugement : Le prix pondéré à 100 %
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 19/09/18 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Renseignements complémentaires :
ATTENTION : Remise des offres par voie dématérialisée uniquement (PAS D'OFFRES PAPIER)
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél: 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mèl : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, 2, place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mèl : greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Envoi à la publication le : 28/08/18
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://marches-publics.valenceromansagglo.fr

104531000

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché :
Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas,
16, route de la Manufacture Royale, espace Deydier 07200 UCEL
Objet du marché :
Travaux de terrassements et voiries et réseaux hydrauliques
Durée du marché : la durée des travaux est de 5 mois.
Date prévisionnelle de début des travaux 15 octobre 2018
Nombre et consistance des lots :
1 : terrassements et voirie - **2** : réseaux hydrauliques
Procédure de passation : Procédure adaptée
Modalités d'attribution : voir CCAP
Critères de sélection :
Valeur technique : 45% - Prix des prestations : 55%
Date limite de réception des offres : 24/09/18 à 12h00
Renseignements divers :
Renseignements techniques: Renaud VINCENT (SDEA) 06 48 00 17 01 r.vincent@sdea-ardeche.fr
Renseignements administratifs : Véronique PRADIER (CCBA) : 06 48 45 80 85 OU 04 75 94 36 65 - v.pradier@cdcba.fr
Adresse Internet du profil acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_s_8ZpS4TCw
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 29 août 2018

104671600

Délégations de services

COMMUNE DE SAINT-PRIVAT

Avis d'appel public à la concurrence

Concession de service public par voie d'affermage ayant pour objet l'exploitation du service de restauration scolaire

Mairie de Saint-Privat - Place de l'Eglise - 07200 Saint-Privat - Tél : 04.75.35.15.14. Mail : mairie.st.privat@wanadoo.fr
Objet : Concession de service pour la fourniture de repas (cantine scolaire).
Référence acheteur : Mairie de Saint-Privat.
Type de marché : services.
Procédure : concession.
Durée de la concession : 60 mois.
Type de procédure : Formalisée en application des dispositions de l'article 25 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.
Contrat d'affermage d'une durée de 5 ans, à compter du 1er janvier 2019.
Classification CPV : Principale : 55510000 - Services de cantine.
Conditions de participation :
Pièces de la candidature telles que prévues aux articles 48 et 49 du Décret nº2016-360 du 25 mars 2016 :
- une lettre de candidature et déclaration du candidat (DC1 et DC 2, téléchargeable sur :
https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- en cas de groupement (joindre DC2) ce document précisera la composition, la forme, ainsi que le nom du mandataire), portant identification du candidat (forme juridique, capital social, extrait K bis, copie certifiée conforme des statuts),
- renseignements ou pièces relatives au chiffre d'affaires réalisé (dont mention de la part correspondant aux activités objet du présent avis), ainsi que les pouvoirs de la personne habilitée à s'engager ;
- renseignement ou pièces relatives à la nature ou aux conditions générales d'exploitation, de l'entreprise, à ses moyens techniques, aux pouvoirs de la personne habilitée à s'engager ;
- attestation sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et aptitudes exigées en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 et dans les conditions fixées aux articles 20 et 21 sont exactes ;
- attestation sur l'honneur d'absence de condamnation inscrite au bulletin nº2 pour les infractions visées aux articles du code du travail ;
- attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ;
- références professionnelles et techniques du candidat ;
- les garanties financières et professionnelles du candidat : chiffre d'affaires, comptes sociaux, datant de moins de 3 ans.
- une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité ;
- une attestation sur l'honneur certifiant le respect des dispositions de l'article L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail relatif au travail des personnes handicapées.
- les références équivalentes.
- si le candidat est admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L.631-1 du Code du Commerce, la copie du jugement et les éléments démontrant qu'il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée d'exécution du contrat d'affermage.
Références professionnelles de l'entreprise :
- les références techniques et financières (moyens en personnels et matériels dont dispose le candidat, garanties financières qu'il est susceptible d'apporter) ;
- les certificats de capacité ou de qualification professionnelle ;
- une note explicative de 6 pages recto-verso maximum, présentant le service de restauration scolaire. Dans sa note, le candidat devra présenter les horaires, jours d'ouverture, le public concerné, la qualité des repas, le choix des produits alimentaires pour la confection des repas, etc…
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- 60 %, valeur technique de l'offre ;
- 40 %, valeur économique de l'offre.
Remise des offres : le 28 Septembre 2018 à 12h
A l'adresse : Mairie de Saint-Privat - Place de l'Eglise - 07200 Saint-Privat.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée : euro.
Renseignements complémentaires :
Monsieur Serge REYNIER - Maire de Saint-Privat - Place de l'Eglise 07200 Saint-Privat- Tél : 04.75.35.15.14.
Retrait des dossiers :
Sur le site : https://www.achatpublic.com ou en Mairie de Saint-Privat - Place de l'Eglise -07200 Saint-Privat.
Modalités de présentation des candidatures :
Le dossier de candidature devra être rédigé en langue française (les documents officiels en langue étrangère devront être accompagnés d'une traduction certifiée).
Les offres et candidatures, sous format papier, seront déposées en mairie contre récépissé, ou adressées par pli recommandé, dans une seule enveloppe cachetée.
L'enveloppe cachetée portera l'adresse et les mentions suivantes :
M. le Maire de Saint-Privat - Concession de Service Public - Mairie de Saint Privat - Place de l'Eglise - 07200 Saint-Privat. "- Candidat ……."
Marché : concession de service public par voie d'affermage de la cantine scolaire - Ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis.
Horaires d'ouverture de la mairie : Le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h - Du mardi au vendredi : de 8h à 12h
Adresse pour les envois ou dépôts d'offre : Mairie de Saint-Privat - Place de L'Eglise - 07200 Saint-Privat.
Dépôt par voie dématérialisée : https://www.achatpublic.com
Pour toutes questions d'ordre administratif ou technique, les candidats devront s'adresser à :
M. le Maire de Saint-Privat (Administratif) - Place de l'Eglise 07200 Saint-Privat - Tél : 04.75.35.15.14
FUMERON Bertrand (Technique) - 8, Rue des Jardins - 07200 Saint-Privat - Tél : 04.75.35.04.66.
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de LYON - Palais des Juridictions Administratives - 184, Rue Dugesclin - 69433 LYON Cedex 03.
Envoi à la publication : 28/08/2018.
Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : https://www.achatpublic.com.

104560100

Avis d'attribution

ADIS SA HLM

Avis d'attribution

Maître d'ouvrage : ADIS SA HLM, 26 allées de la Guinguette, C5 50063, 07205 Aubenas Cedex.
Objet du marché : Construction de 12 logements locatifs "La Crête de Musan", Hostun (26730).

Numéro du lot	Désignation du lot	Entreprises retenues	Montant du marché HT
01	Gros œuvre	Cobat	404 933,50 €
02	Charpente bois Couverture - Zinguerie	Rhône Alpes Charpente	66 858,56 €
03	Façades	Sun Façades	36 341,66 €
04	Menuiseries extérieures intérieures bois	Payen Menuiserie	106 892,24 €
05	Métallerie - Serrurerie	Poirot	51 958,80 €
06	Doublage - Cloisons Plafonds - Peinture	Cogne Marion	145 046,99 €
07	Carrelages - Faïences	CRG SASU	73 413,21 €
08	Electricité	Agelec Services	74 680,50 €
09	Chauffage - Ventilation RCS Solaire	Larcharnay et Fils	114 113,00 €
10	Plomberie - Sanitaires	Lacharnay et Fils	51 598,00 €
11	VRD - Espaces verts	Cheval TP	79 700,87 €

104571400

AVIS

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Direction départementale de la protection des populations Installations classées pour la protection de l'environnement

Avis d'enquête publique

Demande d'exploitation d'une installation de production d'électricité éolienne COMMUNE DE SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE présentée par la société EDPR France Holding Siège social : 25 quai Panhard et Levassor - 75013 Paris

Par arrêté préfectoral nºDDPP-IC-2018-07-26 du 30 juillet 2018 une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 40 jours consécutifs, est prescrite :
du lundi 27 août 2018 à 8h30 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h.
Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus pourra être adoptée par arrêté préfectoral. L'autorité compétente pour prendre la décision est le Préfet de l'Isère.
Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier comprenant une étude d'impact et de dangers, est consultable :
- en mairie de SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE dans les locaux de la mairie de DIONAY, sur support papier et sur un poste informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie ;
- sur le site internet des services de l'État en Isère à l'adresse suivante: www.isere.gouv.fr
Pendant la durée de l'enquête publique (soit à partir du lundi 27 août 2018 à 8h30 au vendredi 5 octobre 2018 à 17h), les intéressés pourront formuler leurs observations et propositions :
- sur le registre d'enquête mis à la disposition du public en mairie de SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE dans les locaux de la mairie de DIONAY
- sur le registre dématérialisé :
www.registre-numerique.fr/projeteoliendionay jusqu'au vendredi 5 octobre 2018 à 17h ;
- par courriel à l'adresse électronique suivante :
ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr jusqu'au vendredi 5 octobre 2018 à 17h
- par voie postale à la mairie de SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE, à l'attention du commissaire enquêteur.
L'ensemble de ces observations et propositions sera annexé au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête et consultable, dans les meilleurs délais, sur le site internet des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr).
Le commissaire-enquêteur, M. Georges GUERNET, ingénieur en génie atomique à la retraite, recevra les observations orales ou écrites du public en mairie de SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE dans les locaux de la mairie de DIONAY, aux jours et heures suivants :
- lundi 27 août 2018 de 13h30 à 17h,
- jeudi 6 septembre 2018 de 8h30 à 11h30
- samedi 15 septembre 2018 de 8h30 à 11h30,
- jeudi 20 septembre 2018 de 8h30 à 11h30,
- lundi 24 septembre 2018 de 13h30 à 17h,
- vendredi 5 octobre 2018 de 13h30 à 17h
En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.
Toute information sur le projet peut être demandée auprès de :
- M. Antoine SANS, chargé de projets éoliens de la société EDPR (tél. 06 74 99 54 32)
- Service installations classées de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) - 22 avenue Doyen Louis Weil à Grenoble (tél. 04 56 59 49 59).
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la DDPP de l'Isère.
Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la DDPP de l'Isère - service installations classées, à la mairie de SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE dans les locaux de la mairie de DIONAY et sur le site internet des services de l'État en Isère (www.isere.gouv.fr), pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

102303800

COMMUNE DE ROMANS-SUR-ISÈRE

Enquête publique portant sur le classement et le déclassement de voies communales

Par arrêté nº AM2018/322 du 08/08/2018, Madame le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur les projets de classement de l'allée du Docteur Bonnet ainsi que de déclassement de l'impasse Laurent de Lavoisier, de la venelle sise rue Ampère et d'une partie de la rue de la Royanne et a désigné Monsieur Bernard BRUN comme commissaire enquêteur.
L'enquête publique se déroulera en mairie de Romans-sur-Isère **du 17/09/2018 au 01/10/2018 inclus,** aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier complet est consultable sur le site internet de la Commune (www.ville-romans.fr).
Le commissaire enquêteur tiendra 2 permanences en mairie les :
- lundi 17/09/2018 de 8 h 30 à 12 h,
- lundi 01/10/2018 de 13 h à 17 h.
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de classement et de déclassement pourront être consignées :
- sur le registre d'enquête déposé en mairie,
- à l'adresse mail : ep.classement.declassement@ville-romans26.fr
- par courrier envoyé à la mairie avec la mention « pour le commissaire enquêteur ».
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public.

102372900

COMMUNE DE GLUIRAS

Avis d'enquête publique unique conjointe Révision du PLU et zonage assainissement

Par arrêté nº18/035 du 27 août 2018, le maire de GLUIRAS a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique conjointe en tant qu'autorité coordinatrice sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme PLU et du zonage assainissement en collaboration avec la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche (CAPCA).
Le maître d'ouvrage pour le projet de révision du PLU est la commune de Gluiras sise Place de la Liberté - 07190 GLUIRAS.
Le maître d'ouvrage pour le projet de zonage d'assainissement est la CAPCA sise 1, rue Serre du Serret - 07000 PRIVAS.
À cet effet, Mme Mireille JOURGET a été désignée comme commissaire-enquêtrice par le Président du Tribunal Administratif de Lyon.
L'enquête se déroulera en mairie **du 17 septembre 2018 au 16 octobre 2018 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture.
Le dossier est consultable :
- En mairie de Gluiras sur format papier.
- En mairie de Gluiras sur un poste informatique.
- Sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.mairie-gluiras.fr
La commissaire-enquêtrice recevra en mairie les :
- 17 septembre, 6 octobre et 16 octobre 2018 de 9 heures à 12 heures
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision du PLU et du zonage assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées à la commissaire-enquêtrice : par écrit (le cas échéant) à la mairie Place de la Liberté 07190 Gluiras, par voie électronique à l'adresse enquete-publique-plu-gluiras@orange.fr
À l'issue de l'enquête, le rapport unique et les conclusions de la commissaire-enquêtrice seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet de la commune, dès qu'ils seront transmis.
Marc TAULEIGNE, maire

104540100

Installations classées

COMMUNE DE SALAISE SUR SANNE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté préfectoral NºDDPP-IC-2018-07-28 du 26 juillet 2018, des servitudes d'utilité publique sont instituées autour du site industriel de la **société THOR** sur la commune de Salaise sur Sanne.
Par arrêté préfectoral NºDDPP-IC-2018-08-07 du 13 août 2018, la société THOR est autorisée à procéder à l'extension de ses installations par la création d'une unité de fabrication de produits de type " silicones modifiés " sur son site situé sur la commune de Salaise sur Sanne.
Ce site est soumis à autorisation au titre de la législation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.
Ces arrêtés préfectoraux sont pris à la suite de l'enquête publique unique qui a eu lieu du 20 mars 2017 au 29 avril 2017 à la mairie de Salaise sur Sanne.
Les deux arrêtés préfectoraux précités peuvent être consultés en mairie de Salaise sur Sanne, ainsi que sur le site internet des services de l'État en Isère.

104096700

VIES DES SOCIÉTÉS

Poursuites d'activité

ESPACE PUBLICITÉ

SARL au capital de 3 000€
Siège social : 330, impasse Champ Fraix - 07200 Lanas
451 372 858 RCS Aubenas

Le 05/07/2018 l'associé unique a décidé qu'il n'y a pas lieu de dissoudre la société en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce. Inscription modificative RCS Aubenas.

104372800